

Activité des salariés

Année 2020



Une année sous le signe de la crise sanitaire

- La Ligue a décidé de ne pas faire appel au chômage partiel.
- Les salariés étant déjà en télétravail, il n'y a pas eu à mettre en place de mesures particulières, si ce n'est dans nos façons de nous réunir et d'échanger.
- Les actions pouvant être très difficile à prévoir, beaucoup d'entre elles ont été planifiées puis déplanifiées puis replanifiées



Basile PASQUET – Conseiller Formation

- Montée en charge progressive de l'organisation de la session de CQP en Ile de France
- Activité d'encadrement régulier en club limitée sur le 1^{er} semestre et arrêtée depuis la rentrée
- Organisation des formations maintenues
- Gestion des stages Montagne & Escalade très perturbée
- Suivi de la communication
 - Mailing
 - Site Internet
 - Facebook
 - Instagram
 - Visio-Conférences



François CURE-DURIF – Agent de développement

- Interface Clubs – Comités – Tutelles
 - Gestion des dossiers de subvention
 - PSF (ex CNDS)
 - Subventions du Conseil Régional
 - Interventions Mur Mobile (planification – gestion)
 - Assistance matérielle aux commissions, en particulier
 - Compétition
 - ERJE
 - Suivi administratif
- 

Sorties du Mur Mobile

Nous avons pu effectuer 45 journées de sorties avec notre mur mobile de juillet à septembre entre les 2 vagues :

- Sport en Filles à Torcy et St-Quentin
- Humanitatria Massy et La Courneuve
- Ville de Gonesse
- Ville de Pantin – 4 Chemins

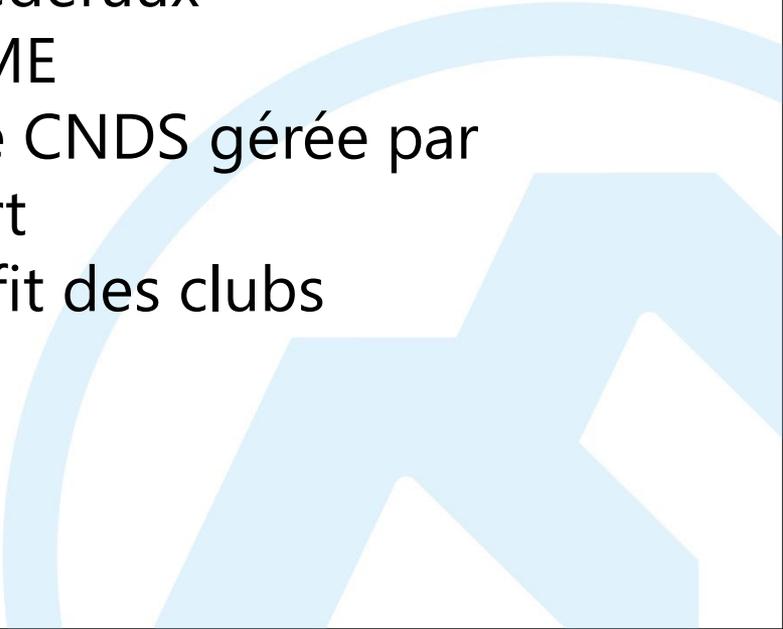


Subventions reçues par la Ligue

- 2 organismes nous subventionnent
- Le Conseil Régional
 - Chèques Sport distribués à certains clubs
 - Convention Pluriannuel sur 4 ans
 - Activité
 - ERJE
 - Formation
- L'état via les Projets Sportifs Fédéraux
 - Jusqu'à 6 projets par an



Subventions reçues par la Ligue

- Le Conseil Régional
 - Dossiers instruits par la région
 - Compte Rendu d'activité annuel
 - Possibilité d'avoir des financements pour des évènements et des équipements
 - L'état via les Projets Sportifs Fédéraux
 - Dossiers instruits par la FFME
 - Redistribution de la quotité CNDS gérée par l'Agence Nationale du Sport
 - Appelée à diminuer au profit des clubs
- 

Quelle approche pour 2020 ?

- Le Conseil Régional
 - Distribution des chèques sports
 - Paiement de 100 % des subvention, quel que soit le taux de réalisation en 2020
 - L'état via les Projets Sportifs Fédéraux
 - Si la dépense pour le projet a atteint le montant de la subvention : RAS
 - Possibilité de finir les projets en 2021 si le montant de la subvention n'a pas été atteint
 - Sinon remboursement
- 